

Marcel Hicter (1918-1979), catalyseur déterminant de la démocratie culturelle : un rêve bridé, une utopie à nourrir ? Une politique à poursuivre

Par Yvette Lecomte¹



AVERTISSEMENT DE L'IHOES

La présente analyse est le fruit d'une intervention dans le cadre de la journée de commémoration, de conférences et de tables rondes « Marcel Hicter, retour vers un futur » organisée à l'initiative de la Province de Liège, à La Cité Miroir, le 29 novembre 2019. L'IHOES, en tant que membre du comité de pilotage de cette journée, a proposé à son auteure d'éditer cette intervention car elle entre parfaitement en résonance avec l'une de ses questions éditoriales : Comment produire une vie démocratique dans les conditions actuelles et à venir ?

¹ Yvette Lecomte consacre ses activités à l'éducation permanente et aux relations entre celle-ci et la création artistique notamment comme directrice de centres culturels (1977-1991), puis comme inspectrice directrice de la Culture au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1991-2016). Elle a contribué à la dynamisation du Réseau public de la Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles (1999-2014). Elle a aussi participé au développement du théâtre-action par la formation de comédiens-animateurs (1975-1988) au Conservatoire Royal de Liège et initié l'implantation et l'organisation du théâtre-action en région rurale. Elle est actuellement présidente de la FICEMEA (Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active).

INTRODUCTION

Pour commémorer l'œuvre de Marcel Hicter, j'ai choisi de communiquer des repères, dont je me suis nourrie tout comme beaucoup d'autres personnes, de présenter une évocation qui nous permettra, je l'espère, d'envisager ensemble comment nous pouvons continuer à profiter de cette œuvre. Il ne s'agit pas de proposer ici une approche monographique. Je dois ajouter que je n'évoquerai pas l'importante contribution que Marcel Hicter a livrée à propos de la démocratie culturelle, cette notion ayant déjà fait l'objet d'analyses sur le site de l'IHOES².

Avant de tracer ce retour vers le futur, notre futur, à l'intention de ceux qui connaîtraient peu Marcel Hicter, voici quelques éléments biographiques pour situer en quelques mots son parcours et les positions qu'il a souvent construites.

Marcel Hicter est un hesbignon « revendiqué ». Il naît à Haneffe le 12 janvier 1918 et meurt à Momalle, le 17 avril 1979. Après un bref parcours d'enseignant, il a été chargé de créer le Service national de la Jeunesse au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il s'y attèle de 1946 à 1954. Ensuite, il est désigné comme secrétaire de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Léo Collard, durant la période décisive de la Question scolaire, de 1954 à 1958. Il occupe le poste de directeur de l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire de 1958 à 1963 au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française ; et en 1963, il devient le directeur général de la Jeunesse et des Loisirs, une administration spécifique qu'il a contribué à constituer. Marcel Hicter enseigne aussi à l'Université Libre de Bruxelles de 1965 à 1979. Il contribue à la rédaction du Plan quinquennal de politique culturelle³ déposé en 1968 par le ministre Pierre Wigny qui, à l'époque, gérait des compétences aussi différentes que celles attribuées à un ministre de la Justice et à un ministre de la Culture française⁴.

Il mène également son action au-delà des frontières belges. Membre-fondateur de l'Assemblée mondiale de la Jeunesse en 1947, Marcel Hicter participe activement aux travaux du Conseil de l'Europe et de l'Unesco en tant que représentant de notre pays. Il préside la Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (FICEMEA) de 1970 à 1979. En 1971, il contribue à la création du Centre européen de la Jeunesse à Strasbourg qui aura pour vocation l'accueil de jeunes et la formation de cadres de jeunesse, notamment ceux des « pays en voie de développement ».

² Voir les analyses de Jean-Pierre Nossent : « Émergence de la notion de démocratie culturelle et gestion de la diversité culturelle et idéologique belge », n° 39, 19 décembre 2008,

[En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/JP_Nossent-Democratie_culturelle.pdf ;

« Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? », n° 48, 28 janvier 2009,

[En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/JP_Nossent_Pratique_democratie_culturelle.pdf ;

« Éducation permanente : le grand écart idéologique et l'inversion de principe », n° 149, 8 décembre 2015,

[En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse149.pdf.

Voir aussi : Hicter M., *Pour une démocratie culturelle*, [s.l.], Direction générale de la jeunesse et des loisirs du Ministère de la Communauté française : Fondation Marcel Hicter, 1980.

³ Publié au début de l'année 1968 sous la direction du ministre Pierre Wigny, ce plan structure une organisation des politiques culturelles en Belgique francophone. Il aborde les centres culturels et les centres sportifs, la protection et la mise en valeur du patrimoine artistique, la production et la diffusion des arts et des lettres, l'enseignement artistique, l'éducation physique, les sports et la vie en plein air, ainsi que la politique de la radio et de la télévision.

⁴ R. de Bodt & A. Zajega, *Liste des Ministres de la Culture en Belgique francophone de 1958 à 2009*, Observatoire des Politiques Culturelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, ETU.2019-3, août 2009,

[En ligne] <https://tinyurl.com/CFWB-pres-minis>.

Mon tableau bien incomplet le serait beaucoup plus encore si je ne mentionnais pas qu'il fut aussi président d'honneur des Auteurs wallons, car Marcel Hicter était lui-même poète et auteur de théâtre dialectal ; il maniait le dessin avec art. Il pratiquait aussi le chant et fut organiste à ses heures. Voyageant régulièrement aux États-Unis, Marcel Hicter entra dans le monde du blues. Il traduisit des chants et il lui arrivait de les entonner, accompagné à la guitare⁵.

Au sein de cette analyse, l'accent sera mis sur des éléments catalyseurs insérés par Marcel Hicter dans l'organisation et la pensée de l'action culturelle en Belgique francophone et au-delà.

1. LA CONFIANCE DANS L'ÊTRE HUMAIN

Ce qui frappe d'emblée dans l'action de cet homme, c'est son pragmatisme allié à la construction d'une réflexion à propos de la culture, de son rôle et des formes que la politique de développement culturel qu'il a initiée pouvait prendre. Avec constance, il élabore et met en œuvre des propositions d'action en relation avec les constats qu'il pose sur les réalités.

Marcel Hicter voulait changer le monde auquel il participait et il l'a changé !

Dans cette volonté, je n'ai pu qu'être impressionnée par la formidable confiance dans les capacités positives des êtres humains dont il ne cesse de témoigner. C'est l'humain qu'il place au centre de ses préoccupations culturelles et éducatives, en tant que sujet et en tant qu'objet.

Pour figurer cette impression, je vous livre ce passage du rapport de l'Assemblée générale de la FICEMEA, qu'il présidait à Beyrouth en juillet 1972 :

« Il y a deux façons d'affronter l'avenir : c'est, comme dit Gabor^[6], de dire que l'avenir est entièrement pré-déterminé par des forces objectives qui existent maintenant ; alors croisons-nous les bras : on ne peut rien changer.

Ou bien, c'est de croire que l'homme, par sa volonté, peut infléchir l'avenir et qu'il peut par sa foi, sa pensée, sa volonté, meubler ce temps vide qui est devant lui, faire des options, faire des choix.

J'ose dire que c'est le devoir de l'homme de faire des choix. Cela veut dire que nous devons être politiquement conscients et fixer au départ nos objectifs, quitte à aller à contre-courant des forces objectives, quitte à tenter de muter, par volonté d'homme, ce que certains tentent de nous faire croire être le cours de l'histoire.

Nous proclamons que notre destin est un plus-être et non un plus-avoir, un genre de vie et non pas un niveau de vie. Il faut "apprendre à être".⁷ »

⁵ Témoignage de Marianne Hicter, 29 novembre 2019.

Pour des éléments biographiques complémentaires, voir aussi la notice biographique consacrée à Marcel Hicter dans : Delforge P., Destatte Ph. et Libon M. (sous la dir.), *L'Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2000, tome 2, p. 804-805.

⁶ Dennis Gabor a reçu le Prix Nobel de Physique en 1971 pour l'invention de l'holographie.

⁷ [« L'extrascolaire et la mutation de l'école. Schéma du rapport général », extrait du colloque organisé par la FICEMEA à l'occasion de son Assemblée générale à Beyrouth en juillet 1972], Archives départementales du Val-de-Marne, fonds FICEMEA, 564J.

Voir aussi : « Contribution de M. Hicter aux études des travaux de la Commission internationale sur les problèmes de l'Éducation de l'Unesco (1970) », in Hicter M., *Pour une démocratie culturelle, op.cit.*, p. 194.

2. LA MUTATION RADICALE DE LA SOCIÉTÉ

2.1. La civilisation des loisirs et son évolution

Dans ses prises de parole, ses écrits, Marcel Hicter refuse progressivement de parler de crise de société ou de la crise de groupes sociaux particuliers – les jeunes par exemple – et, au contraire, il met en avant la notion de mutation de la société.

Si durant les années 1950, il s'agissait d'organiser des activités pour que puissent se développer la créativité de chacun, la découverte de soi-même et le dépassement de soi, les années 1960 vont amener la production de réflexions plus axées sur le rôle de la culture dans les transformations fondamentales que vivent la société et ses citoyens.

Fin des années 1960, selon l'analyse proposée par le théoricien de la communication canadien Marshall Mac Luhan⁸, très partagée à l'époque, Marcel Hicter pose son questionnement sur la révolution que connaît le monde en passant de « la Galaxie Gutenberg (la société de l'écrit imprimé) à la Constellation Marconi, son village global et sa civilisation orale fondée bien plus sur l'émotivité que sur la rationalité »⁹. À l'époque, la Constellation Marconi, c'est celle des moyens audio-visuels, de la télévision par câble, par satellites, celle d'une communication qui se développe comme une communication globale et généralisée.

Marcel Hicter voit les avantages à tirer de cette révolution des modes de communication, il en voit aussi les inconvénients. Il insistera sur la nécessité d'une nouvelle organisation positive des activités des hommes, pour se « recréer » puisqu'on pouvait alors espérer une diminution progressive et importante du temps de travail et une augmentation du temps de loisir. Mais pour lui déjà, le glissement de la récupération du temps libre vers un temps contraint par la consommation des loisirs s'annonce comme une possible gangrène qui dévastera les esprits et les corps. Il ne vivra pas les développements dangereux par rapport à la pensée et à la liberté que nous en connaissons aujourd'hui dans la constellation GAFAM¹⁰. Quand bien même il reconnaissait que « celui qui a le pouvoir de produire détient aussi le pouvoir de faire consommer ce n'importe quoi qu'il produit, de susciter le désir, conscient ou non, exclusif en tout cas, de se procurer "les choses" »¹¹.

Il ne pouvait pas mesurer l'ampleur qu'allait prendre par la suite ce phénomène gigantesque de conquête des cerveaux par les propriétaires de systèmes de communication, de réseaux « a-sociaux », commerciaux et idéologiques. Il ne pouvait prévoir l'immense et juteux marché des données personnelles relatives à des milliards d'individus connectés par obligation sociale ; il ne pouvait prévoir l'ampleur de l'emprise des marchés économiques, l'asservissement des individus qu'ils génèrent et leur surveillance privatisée à des fins de profit économique et financier.

⁸ Mac Luhan Marshall, *La Galaxie Gutenberg*, Montréal, Éditions Hurtubis, 1971, (première édition en anglais, 1962).

« Pour McLuhan, les médias qu'une société utilise dans le processus de communication déterminent la personnalité de base et le comportement de l'homme de cette société. Dans le développement du processus de communication, on peut distinguer trois étapes : le stade primitif de la société sans écriture, dans lequel l'usage de la parole fait prédominer l'ouïe ; la "galaxie Gutenberg", où l'imprimerie multiplie les informations visuelles mais parcellise l'information et la nature humaine (ce qui entraîne le travail à la chaîne, le nationalisme en politique, etc.) ; la "galaxie Marconi" ou ère électronique, qui propose un message simplifié mais global et reconstitue la famille humaine en une seule "tribu mondiale" ». D'après :

François Vieillescazes, « MCLUHAN MARSHALL (1911-1980) », *Encyclopædia Universalis*,

[En ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/marshall-mcluhan/>.

⁹ Hicter M., « Discours lors de sa première présidence de l'Assemblée générale de la FICEMEA », Paris, janvier 1970, Archives départementales du Val-de-Marne, fonds FICEMEA, 564J.

¹⁰ GAFAM est l'acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

¹¹ « L'extrascolaire et la mutation de l'école. Schéma du rapport général », *op. cit.*, p. 2.

Il avait l'espoir, avec d'autres, que la diminution du temps de travail¹² concerne tout un chacun. À l'époque, il ne pouvait non plus mesurer l'évolution importante du non-emploi, l'augmentation de l'exclusion d'une partie importante de la population du marché du travail.

À ce monde consumériste, Marcel Hicter oppose la nécessité de lutter contre l'homme robot, contre la réification de l'homme en développant :

- la philosophie de la participation,
- une importante riposte que l'État doit mettre en œuvre pour organiser la rationalisation et la gestion des choix sociaux,
- le contrôle social de la technologie,
- une politique de l'éducation qui doit permettre à chacun de se « créer » et de se « recréer », individuellement et collectivement, en relation avec la construction permanente de la société.¹³

2.2. La place des jeunes et de l'éducation,

Dans cette révolution culturelle, la préoccupation du sort fait aux jeunes est évidemment un objet de travail incessant pour Marcel Hicter, lui qui construit une nouvelle politique de jeunesse en Belgique francophone et contribue à la réflexion internationale à ce sujet, en Europe et plus largement en Afrique, dans l'Océan indien, au Moyen Orient (plus précisément au Liban).

Dans les années 1960 et 1970, après les événements de Mai 1968 et 1969, il est beaucoup question d'une « crise de la jeunesse ». Mais Marcel Hicter ne veut pas stigmatiser un groupe de la population qui serait en crise : les jeunes. Pour lui cette crise, c'est celle d'une société qui est en révolution. Plus particulièrement, elle génère des contradictions de valeurs entre une population adulte attachée à des valeurs anciennes et à des modes d'organisation sociaux de défense de celles-ci et une jeunesse qui s'en dégage.

Aussi Marcel Hicter aborde-t-il globalement la question en réfléchissant à la prépondérance du système scolaire qui ghettoïse les jeunes. Mais c'est alors un système scolaire « en crise »... Déjà pourrait-on dire !

Il veut mettre en évidence l'évolution de ces systèmes éducatifs préparant directement à l'efficacité du travail, d'une part, et la pression de la société qui désire que l'école contribue à sa propre reproduction, d'autre part.

Avec d'autres, en se basant sur les travaux scientifiques (notamment ceux de Christian Baudelot et Roger Establet¹⁴, de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron¹⁵) et sur les observations de gens de terrain (celles des animateurs, des enseignants, des membres d'organisations comme la FICEMEA, des participants délégués aux travaux du Conseil de l'Europe), il pointe de manière constante le système inégalitaire de l'enseignement, l'introduction malheureuse de modes de recrutement élitistes dans les nouveaux systèmes éducatifs des « pays en voie de développement » et la déperdition de capacités créatives de parties importantes de la population qui voit se développer l'analphabétisme.

¹² En lien avec l'histoire du temps de travail, voir notamment : Lionel Vanvelthem, « Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale », Analyse de l'IHOES, n°160, 20 octobre 2016, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/Analyse_160_Temps_travail_2.pdf.

¹³ Ces expressions de M. Hicter sont extraites de « L'Extrascolaire et la mutation de l'école. Schéma du rapport général », *op. cit.*, p.3 ; voir aussi : « Conclusions de la Commission internationale sur les problèmes de l'Education, 16^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO, sous la direction d'Edgar Faure », cité dans *Pour une démocratie culturelle, op.cit.*, p.197.

¹⁴ Baudelot Ch. et Establet R., *L'école capitaliste en France*, Paris, Éditions Maspéro, 1971.

¹⁵ Bourdieu P. et Passeron J.-C., *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

Ce sujet peut nous renvoyer aisément à la situation actuelle, notamment en Belgique francophone. J'évoquerai à titre d'exemple cette permanence de l'exclusion de la lecture et de l'écriture vécue par une part importante de notre population. Il y a plus de 60 ans, en 1957, lors de l'installation du Conseil supérieur de l'Éducation populaire, le ministre Léo Collard, au travail duquel Marcel Hicter collaborait puisqu'il en était le secrétaire de cabinet, indiquait :

« [...] outre les 5 % d'illettrés que nous trouvons parmi les jeunes recrues à l'entrée du service militaire, les services d'orientation du Département de la Défense nationale sont obligés d'avouer que 20 autres % de ces jeunes ont, en fait perdu à 20 ans l'usage courant de la lecture et surtout de l'écriture qu'ils avaient acquis à 14 ans au sortir de l'école primaire.

A ce propos, je faisais observer récemment avec une réelle angoisse qu'il est extrêmement grave pour l'avenir de notre société démocratique, – puisque démocratique et postulant de ce fait le sens de la présence et de la participation, de la volonté de responsabilités de la part de chaque citoyen, – de voir au départ ce régime démocratique amputé d'un quart de ses éléments moteurs.¹⁶ »

Par rapport à ces constats, le ministre estimait nécessaire le développement par tout moyen, d'une éducation humaniste qui contribue à la démocratie culturelle et qui permette la construction de celle-ci par tous les citoyens.

3. LE RÔLE IMPORTANT DE L'ACTION CULTURELLE

Vu les analyses qu'il porte sur la situation de la société, Marcel Hicter privilégie, dans les actions qu'il mène et dans le cadre institutionnel de l'appareil d'État où il exerce son métier, le développement de l'éducation non formelle et en particulier de l'éducation permanente, à côté de l'école.

Comme l'institution scolaire n'est pas vraiment en capacité d'assumer les objectifs libérateurs et émancipateurs que le travail d'éducation permanente peut atteindre lorsqu'il se développe dans le champ culturel, en symbiose avec les travaux du Conseil de l'Europe, Marcel Hicter propose qu'à côté du système éducatif formel, l'on concoure à :

« [...] aménager l'environnement socio-culturel afin que celui-ci puisse offrir à l'individu un milieu stimulant et enrichissant, favorisant son épanouissement personnel et son ouverture à autrui, la conquête de sa dignité.¹⁷ »

Bref, il faut organiser le développement culturel qui émancipe l'être humain à côté de l'école. Qu'est-ce à dire pour Marcel Hicter ?

¹⁶ *Cahiers JEB : bulletin trimestriel de documentation*, Bruxelles, Ministère de l'éducation nationale et de la culture, direction générale de la jeunesse et des loisirs, mai 1957, n° 2, p. 49, [En ligne] <https://tinyurl.com/CFWB-JEB-1957-2>.

¹⁷ « L'Extrascolaire et la mutation de l'école. Schéma du rapport général », *op. cit.*, p. 13.

« Parmi toutes les prestations de service assurées par la société, le développement culturel conçu au sens le plus large, prend pour objectif celles qu'elle [la société] consacre à la formation des individus, à l'amélioration de la qualité de la vie.

Par culturel, nous entendons ici la culture vécue c'est-à-dire, fondamentalement, tout ce qui peut permettre à l'homme d'accéder à une vie véritablement humaine. En tant que moyen d'émancipation, la culture doit paraître aux intéressés comme l'instrument dont ils ont besoin pour se situer de plus en plus consciemment dans le contexte social et historique de leur époque et le modifier. C'est ici que je peux reprendre la phrase terrible du livre d'Éric Gill¹⁸ : « Au diable la culture qui ne serait qu'une sauce ajoutée pour rendre mangeable quelque chose de profondément dégueulasse ». [...] et je suis d'accord avec lui.¹⁹ »

Le secteur de l'éducation populaire ou permanente²⁰ est avant tout un champ d'expérimentation ouverte, organisé et déterminé par les individus et les groupes sociaux, par les organisations de la société civile, déjà existantes ou dont il faut favoriser la création et l'existence.

Pour assurer ce développement culturel, c'est sous la houlette de Marcel Hicter à la Direction générale de la Jeunesse et des Loisirs du ministère de la Culture que sera développée une batterie de législations : celles relatives aux centres culturels (1970), aux maisons de jeunes, centres de rencontre et d'hébergements, centres de documentation (1971), aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs (1976), à la réforme de la lecture publique (1978), aux organisations de jeunesse (1980).

Dans chacun de ces textes légaux, on trouvera, mise en exergue, la notion d'éducation permanente qui doit permettre :

- « a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.²¹ »

C'est aussi la notion de « citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société »²² qui est explicitement mise en avant dans le décret relatif aux organisations de jeunesse.

¹⁸ Arthur Eric Rowton Gill est un sculpteur et dessinateur anglais.

¹⁹ Hicter M., *Pour une démocratie culturelle*, op.cit., p. 172.

²⁰ M. Hicter utilise les deux appellations.

²¹ Décret du Parlement de la Communauté française du 8 avril 1976 fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs, article 2.

²² Décret du Parlement de la Communauté française du 20 juin 1980 fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse.

4. LE RÔLE DE L'ÉTAT, DE SES FONCTIONNAIRES ET CELUI DES ORGANISATIONS DE CITOYENS

Après avoir été chargé à partir de 1948 de la mise sur pied du Service national de la Jeunesse, Marcel Hicter contribue progressivement à la construction d'une nouvelle administration de la politique culturelle au sein du ministère de la Culture : la Direction générale Jeunesse et Loisirs. Elle regroupe l'éducation permanente, la jeunesse, la lecture publique. Elle se constitue à partir de 1963 à côté de la Direction générale des Arts et de Lettres. Développement des arts et développement de la démocratie culturelle vont ainsi se côtoyer institutionnellement.

Pour ce faire, Marcel Hicter s'assure du recrutement de collègues, de collaborateurs partageant avec lui des enjeux et des objectifs de développement culturel ; ce sont des personnes volontaires pour être des fonctionnaires féconds et audacieux en propositions politiques au service du public, au nom de ce projet de démocratie culturelle. En quelque sorte, il arrive à recruter des alliés à la cause qu'il défend dont entre autres : Marcel Deprez²³, Étienne Grosjean²⁴ et Henry Ingberg²⁵.

Il faut donc, une fois de plus, souligner que la vision politique et humaniste de Marcel Hicter est en relation dialectique avec l'organisation d'un ministère que lui et ses proches collègues voulaient en prise directe avec les effets produits par la politique de développement culturel et d'éducation permanente qu'ils contribuaient à mettre en place. Ils ont créé à cette époque une réelle coopération entre ce service public et les organisations de la société civile, dirait-on aujourd'hui, les associations de citoyens et les autres pouvoirs publics avec lesquels ils ont collaborés.

Marcel Hicter a développé une conception positive d'un service public agissant quelque peu différemment de ce que nous expérimentons parfois dans certaines versions actuelles d'un service public quasi impérial et contrôleur qui développe des qualités davantage propres aux technocraties.

Paul Lefin, Président de l'Union culturelle wallonne, témoigne que Marcel Hicter lui disait :

« Nous ne vous donnons pas de subsides. Nous vous donnons des moyens pour réaliser ce que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes. »

Déjà la subsidiarité, direz-vous ! Oui mais l'intention réelle est alors de « construire avec », de coopérer au départ de positions différentes. Il ne s'agit nullement de se délester de missions instituées en obligations publiques voire en exécution de droits – les droits culturels par exemple – en les confiant à d'autres tout en contrôlant ceux-ci ; il ne s'agissait pas non plus d'attribuer des moyens à la réalisation de projets suite à une compétition entre associations, instituée sur le terrain des marchés publics.

²³ De 1957 à 1978, Marcel Deprez fut inspecteur des bibliothèques publiques, inspecteur principal à la direction générale de la Jeunesse et des Loisirs avant d'assurer la fonction de conseiller-chef du service de formation des cadres au ministère de la Culture française. Il deviendra inspecteur général pour l'ensemble des matières culturelles de la Communauté française jusqu'en 1985.

²⁴ Conseiller pour le secteur de la jeunesse au début des années 1970, Étienne Grosjean devient directeur de l'administration de la Jeunesse et de l'Éducation Permanente, puis directeur général de la Culture.

²⁵ Animateur au Foyer culturel d'Anderlecht, membre d'un théâtre-action (La Compagnie du Campus), Henry Ingberg fut conseiller au ministère en charge notamment des centres culturels, de l'audio-visuel. Il devient directeur général de la Culture, et à plusieurs reprises, il exerce la fonction de directeur de cabinet auprès de plusieurs ministres de la Culture avant de devenir, en 1996, secrétaire général du ministère de la Communauté française. Il a aussi enseigné à l'IAD (Institut des Arts et Diffusion).

Analysant en 1976 les rapports entre la pratique et la théorie en animation culturelle, le sociologue Axel Gryspeerdt observait que la pratique de l'animation culturelle a largement précédé la théorie de l'animation culturelle. Il ajoutait que la théorie reste quasiment inexistante et, citant Marcel Hicter, que :

« [...] dans tous les cas, la pratique sociale a mis en évidence les contradictions internes à chaque situation et l'on comprend que les praticiens se méfient d'une conceptualisation qui ramène tout à des définitions et à des organigrammes.

L'élargissement de la pratique met en évidence le "désordre" d'une société et la conceptualisation semble à beaucoup privilégier le "maintien de l'ordre" par le trop grand souci de normalisation ; pourtant, elle [l'Université] a cessé d'être en conservatoire et se dit faite pour assurer l'élaboration critique du savoir, sa transmission méthodique et sa remise en question continue.²⁶ »

C'est, me semble-t-il, assez éclairant sur les rôles spécifiques que Marcel Hicter voulait reconnaître aux praticiens et aux théoriciens, et peut-être aussi au rôle qu'il aurait confié aux évaluations et aux évaluateurs de tous ordres qui, parfois a priori, modélisent l'action culturelle.

Jean-Pierre Nossent, Inspecteur général honoraire du Service général de l'Inspection de la Culture du ministère de la Communauté française, me rapportait que devant la pluralité des objets de travail des associations qui demandaient leur reconnaissance dans le cadre de la mise en application du décret de 1976 relatif à l'éducation permanente, Marcel Hicter prônait que l'on soit très ouvert, non restrictif devant la pluralité des objets traités. Ce qui primait, c'était le processus dans lequel des citoyens s'engageaient ensemble pour se développer et s'éduquer.

N'a-t-on pas vu des amateurs d'ornithologie ou des naturalistes²⁷ convaincus d'une mission capitale d'éducation à l'environnement à assurer, s'assembler, déposer au ministère de la Communauté française un projet d'éducation permanente en vue de bénéficier d'un agrément et d'une reconnaissance ? Leurs associations ont été reconnues ; elles sont devenues progressivement des acteurs de la vigilance citoyenne à l'égard des enjeux environnementaux voire de défense de l'environnement ; on les a vus réellement constituer le secteur important de l'Éducation à l'Environnement. Ce sont ces associations environnementalistes reconnues dans le cadre du décret de 1976 qui ont été – et sont encore – des fers de lance de la politique publique environnementale et de l'Éducation relative à l'Environnement notamment à la Région Wallonne et à la Région de Bruxelles, entités de l'État qui gèrent aujourd'hui ces compétences.

En 1974, Étienne Grosjean et Heny Ingberg signent ensemble un rapport au Conseil de l'Europe où ils définissent et développent la notion d'animation culturelle comme un moyen d'action de transformation de la société, un moyen pour parvenir à « un développement culturel démocratique ».²⁸

²⁶ Hicter Marcel, « Le rôle de l'Université dans la formation des animateurs socioculturels », *Rencontres*, n° 38, mai 1976, C.A.C.E.F., Namur, p.10-11.

²⁷ Nous citons entre autres AVES qui est aujourd'hui le pôle ornithologique de Natagora (<https://www.natagora.be/aves-pole-ornithologique>) et Éducation-Environnement (<https://www.education-environnement.be>).

²⁸ Grosjean E. et Ingberg H., « Implications d'une politique d'animation socio-culturelle », *Education & Culture. Animation Socio-culturelle*, Conseil de la Coopération culturelle, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1978, p. 47-89, (référence : COE.H.2.9/78.AN), [En ligne] <https://rm.coe.int/1680937ed8>.

5. LA FORMATION

Marcel Hicter est préoccupé de longue date par la formation des intervenants dans le secteur des loisirs. Il a contribué à organiser celle-ci, par exemple dans le domaine du théâtre, de l'animation des groupes. Dans une même vision du développement des personnes durant leur temps de loisir, cette offre de formation se développe en même temps dans le domaine sportif, avec Max Wasterlain, secrétaire général à l'INEPS (Institut National de l'Éducation Physique et des Sports, organisme qui deviendra l'ADEPS en 1963).

En 1974, à l'occasion d'un *Symposium sur la déontologie, le statut et la formation des animateurs*, organisé pour le Conseil de l'Europe à Bruxelles, Marcel Hicter confirme la position d'Henry Ingberg et d'Étienne Grosjean sur l'engagement nécessaire des animateurs socio-culturels en vue d'une transformation sociale :

« Si l'animateur se pose le problème de son identité, de sa finalité, c'est-à-dire donner la parole, favoriser les échanges entre les personnes, entre les groupes, et si la réponse est "tenter d'établir la démocratie culturelle" telle que définie, l'animation n'est pas seulement une méthodologie, encore moins une technologie, c'est un mode de transformation sociale. Elle se heurte à l'ordre économique, c'est la créativité contre le travail répétitif, c'est la prise de parole contre la hiérarchie, qui réduit, dépossède et aliène. Elle se propose enfin de redonner à l'homme la maîtrise de sa vie.

Un animateur engagé dans un processus de démocratie culturelle n'est pas un "technicien des relations", mais avant tout le militant d'un changement social. Il n'y a pas de démocratie culturelle sans engagement et il n'y a donc pas de démocratie culturelle sans suggestions d'engagement. Une politique culturelle volontariste devrait prévoir l'infrastructure nécessaire pour que ceux qui veulent s'exprimer et s'engager le puissent tant en télévision qu'en peinture, en musique, en écriture, etc.

Ici se pose une question clé : "Le temps n'est-il pas venu de revaloriser la notion de militantisme ?"²⁹ »

Marcel Hicter et ses équipes contribueront à initier et nourrir divers programmes de formation d'animateurs avec le Service de la Formation des Cadres (culturels) rattaché à la Direction générale Jeunesse et Loisirs du ministère de la Culture française. Ils échouent dans la constitution du CEFAC (Centre Expérimental pour la Formation à l'Action Culturelle et Sociale) qui se voulait être un centre public de formation qui réunirait à la fois le ministère de la Culture française, les Provinces et les associations. La formation des cadres sera poursuivie et prise en charge par des organisations de jeunesse et d'éducation permanente, des provinces et, selon les opportunités, en relation avec les services du ministère.

²⁹ Hicter M., « Déontologie, Statut et Formation de l'animateur-socioculturel. Rapport introductif », *Education & Culture. Animation Socio-culturelle*, op. cit., p.129.

6. UNE VISION POLITIQUE ET LA COHÉRENCE DE L'ACTION

Les relations que Marcel Hicter crée sans cesse entre les productions des citoyens, des associations et des organisations, les échanges que lui-même et son administration ont régulièrement avec ces « membres de la société civile » dans les actions d'éducation permanente vont servir une action de type « global »³⁰, pour reprendre un mot valise cher à Henry Ingberg.

Que ce soit pour l'UNESCO, au Conseil de l'Europe, à la Commission européenne, Marcel Hicter fait toujours le lien entre ses apprentissages, les ressources, les évaluations obtenues auprès des responsables d'associations ou des militants et les thèses qu'il construit et défend. Il met tous ces acteurs du développement culturel en évidence, il montre leurs apports, il s'en sert comme base pour élaborer ses propositions.

Ainsi, par exemple, après avoir participé en 1971 à un stage d'été organisé à Liège par Peuple et Culture - France, en collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles de la Province de Liège, sur le thème « La bibliothèque et l'Éducation Permanente - La bibliothèque, l'école et la société de demain », les *Cahiers JEB (Jeunesse, Éducation Populaire, Bibliothèques)* en publient les actes. À cette occasion, Marcel Hicter signale :

« C'est un thème [celui des liens entre bibliothèque publique et éducation permanente] qui est dans l'air, qui préoccupe le Conseil de l'Europe, lequel prépare, pour le prochain mois, une rencontre à laquelle je me fais plaisir d'offrir le compte rendu du stage de Liège comme contribution à une réflexion plus large. »³¹

On voit là, je pense, une vision réelle « du service public au service du public » tant dans les objectifs qu'il lui donne que dans les méthodes et le positionnement des agents ; ce n'est pas d'une structure de contrôle des gens et de leurs actions dont il s'agit. Plutôt une structure qui contribue à mettre concrètement en œuvre des projets émancipateurs ou à créer les conditions de leur réalisation même si celle-ci repose sur des visions contradictoires avec celles des fonctionnaires concernés, pourvu qu'elles envisagent la démocratie culturelle.

7. LA VISION INTERNATIONALE : L'EXEMPLE DE LA FICEMEA³²

Concernant Marcel Hicter et les effets de son action au plan international, je mettrai le focus sur un aspect particulier de celle-ci : son rôle de président de la Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, fonction qu'il a remplie de 1970 à sa mort. Cette évocation ne doit pas pour autant obérer son importante action internationale au sein du Conseil de l'Europe et de l'Unesco.

³⁰ Et qui renvoie à la mise en relation des échelles locales et mondiales dans un même processus, par exemple de communication ou de production de services d'une collectivité.

³¹ Hicter M., « Présentation », *Cahiers JEB : bulletin trimestriel de documentation*, Bruxelles, Ministère de l'éducation nationale et de la culture, direction générale de la jeunesse et des loisirs, n°4, décembre 1972, [p.1], [En ligne] <https://tinyurl.com/CFWB-JEB-1972-4>.

³² <http://www.ficemea.org>.

Marcel Hicter ne pouvait qu'être en synergie avec les orientations données par l'Éducation Nouvelle qui animent les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)³³. Car sa philosophie de l'action rencontrait bien les principes et les valeurs forgés au cœur des pédagogies de l'Éducation Nouvelle qui se sont répandues en Europe, après la Première Guerre mondiale et qui ont été soutenues par les gouvernements populaires des années 1930. Ils visaient la réussite de l'émancipation des travailleurs par l'éducation et non pas seulement leur instruction nécessaire à la condition de travailleur ; ils visaient à les former à ne plus jamais être traités en chair à canon, comme ils le furent en 1914-1918. Les pédagogies nouvelles reposent sur des fondements tels : le développement des individus par l'expérimentation, l'importance de leur relation avec leur milieu, le sens du collectif, la poursuite d'objectifs de transformation sociale, la construction d'une action qui rassemble des compétences variées et les ressources des productions scientifiques.³⁴

Comme cela se passe encore aujourd'hui à la FICEMEA, Marcel Hicter pouvait y rencontrer un mélange d'éducateurs au sens des enseignants (éducation formelle) et des animateurs (éducation non formelle et informelle), ce qui lui permettait, au sein de la même organisation, de poursuivre un fructueux débat pragmatique sur les relations entre ces deux types de processus de formation. Le recours systématique des pédagogues de l'Éducation Nouvelle aux ressources scientifiques n'était pas non plus pour le dépayser.

Il a soutenu les militants et animé la flamme de la militance des CEMEA durant ces dix années ; certains, en Afrique, dans l'Océan Indien, en Europe, l'évoquent encore très souvent avec chaleur.

Il a contribué à créer les relations utiles et nécessaires de la FICEMEA avec les organisations internationales telles l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Conseil de la Jeunesse, la Commission européenne. Et ce pour valoriser les apports des associations issues de quinze pays, pour valoriser leur regard pratique, leurs propositions construites sur bases de leurs actions « sur le terrain ».

Pour terminer, je soulignerai une de ses interventions dans un courrier qu'il adresse en juin 1974 à l'UNESCO alors qu'il prépare l'Assemblée générale de la FICEMEA organisée à Alger en 1975. Marcel Hicter y suscite une réflexion sur la formation européo-centrée des intellectuels de ce que l'on appelait alors « les pays en voie de développement ». Il indique la nécessité de situer l'éducation comme un moyen d'approfondir la culture propre de chaque pays et un instrument de liaison au monde.

Il pousse les membres de la FICEMEA à endosser le rôle de suscitateurs de prise de conscience concernant l'importance de l'éducation permanente qui ne peut aboutir sans une politique pensée du développement éducatif, et par conséquent, une politique consciente du contact nécessaire avec le concret, le quotidien, le réel. Il insiste sur le fait que l'éducation permanente doit toucher tout le monde, tous les milieux : en évitant de déraciner les gens, en visant à les relier au monde et en créant du « ciment collectif »³⁵.

³³ Pour la création des CEMEA Belgique et le courant des pédagogies nouvelles dans lequel ce mouvement s'inscrit, voir notamment : ZANATTA M., « À Angleur, une expérience pédagogique de portée internationale, de 1928 à 1976 », Analyse de l'IHOES, n°72, 7 décembre 2010, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/Laboratoire_pedagogique_Angleur.pdf.

³⁴ Pour se documenter à ce sujet, on peut écouter la conférence de Philippe Meirieu proposée à l'occasion de la deuxième Biennale internationale de l'Éducation Nouvelle, à Poitiers du 18 au 31 octobre 2019, [En ligne] <https://biennale-education.org/leducation-nouvelle-et-les-sciences-des-liaisons-dangereuses/>.

³⁵ [Lettre de Hicter M. à l'Unesco, 24 juin 1974], Archives départementales du Val-de-Marne, fonds FICEMEA, 564J.

Dans ce cadre, il s'intéresse déjà à l'utilisation des langues maternelles dans l'éducation de base ! Et on sait qu'aujourd'hui, on remet à l'honneur l'importance de l'usage de la langue maternelle dans la prime éducation.

Il montre une grande attention à la diversité culturelle, élément très positif, à respecter et utiliser. Toujours dans ce courrier de juin 1974, alors que se prépare la rencontre internationale des membres de la FICEMEA à Alger, il souligne l'intérêt de cette fédération pour réfléchir à propos de l'éducation interculturelle et des problèmes de développement. Il y valorise la diversité des cultures d'origine des membres de la FICEMA et l'importance de la considération à apporter à celles-ci pour créer une :

« [...] relation interculturelle qui peut arriver à transcender les barrières qui empêchent une réelle coopération entre les pays ou à l'intérieur des pays eux-mêmes, entre des populations hétérogènes. ³⁶ »

Il ajoute, vraisemblablement avec un clin d'œil :

« [...] que la FICEMA présente au départ toutes les conditions d'une approche concrète et expérimentée de ces problèmes difficiles : elle regroupe d'authentiques représentants des diverses cultures noires africaines, de produits notoires de culture arabe et au plan européen de porteurs de culture latine et germanique. De plus, au sein de chacune de nos délégations se retrouvent des wallons qui sont belges, des bretons et des occitans qui sont français, des kabyles qui sont algériens et des membres issus de la grande variété des tribus africaines et malgaches qui insèrent leur action dans la politique de jeunes nations indépendantes. ³⁷ »

8. QUESTIONS SUR UN RÊVE BRIDÉ OU UNE UTOPIE À NOURRIR

Après avoir dessiné ces quelques traces de l'œuvre de Marcel Hicter, je livrerai quelques questions suscitées par ses analyses et prises de position. Il s'agit simplement d'alimenter nos réflexions, de nourrir parmi nous l'utopie dont il était porteur, de catalyser nos réflexions et nos actions pour construire une démocratie culturelle dont l'achèvement ne sera jamais définitif !

- Notre destin, un « plus-être » ou un « plus-avoir » ?
- Apprendre à être ou chercher à avoir ?
- L'action culturelle, un moyen malin de transformation sociale ou un moyen malin de consommer culturel ?
- Un processus d'éducation permanente avant tout ou des résultats avant tout ?
- Prendre le risque des contradictions internes à chaque situation plutôt que de définir a priori des modèles d'action et des organigrammes ?
- Faire des choix et fixer nos objectifs ou se laisser dériver par de prétendues forces objectives ?
- Collectiviser les résultats, coopérer ou faire apparaître : l'élite des meilleurs et, expression si souvent utilisée, « de la qualité » ?
- Œuvrer collectivement aux conditions d'une démocratie culturelle ou satisfaire des droits culturels acquis ?
- Favoriser la militance ou remplir les tâches qui définissent un emploi dans l'action culturelle ?

³⁶ Ibidem.

³⁷ Ibidem.

Enfin, je terminerai par deux conseils que Marcel Hicter aurait pu nous donner :

- **Remettons cent fois sur le métier l'opus démocratique et culturel, assurons collectivement ses mises à jour !**
- **Ayons confiance en l'homme et en ses capacités et agissons toujours pour qu'il puisse se créer et se recréer librement !**

POUR CITER CET ARTICLE

Yvette Lecomte, « Marcel Hicter (1918-1979), catalyseur déterminant de la démocratie culturelle : un rêve bridé, une utopie à nourrir ? Une politique à poursuivre », Analyse de l'IHOES, n° 207, 6 janvier 2020, [En ligne] www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse207.pdf.